



SÉCURITÉ

# Bouclier de sécurité

## *Bilan 2016-2025*



**Valérie PÉCRESSE**  
Présidente de la Région  
Île-de-France



**Frédéric PÉCHENARD**  
Vice-président  
chargé de la Sécurité  
et de l'Aide aux victimes

*La sécurité est fondamentale pour garantir la liberté des Franciliens. La Région a décidé en 2016 de mettre en œuvre un ensemble concret de mesures de protection qui a été intégré dans le bouclier de sécurité.*

# CHIFFRES-CLÉS 2016-2025



**186,4 M€**  
de subventions votées



**19,3 M€**  
de budget alloué aux polices municipales



**58,2 M€**  
de budget alloué  
à la vidéoprotection



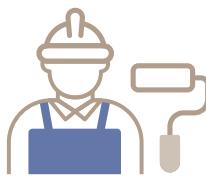
**818**  
communes soutenues par  
le Bouclier de sécurité



**18 769** caméras  
de vidéoprotection  
installées



**626**  
véhicules pour  
la police municipale



**2 561**  
places de tigistes  
financées



**1 807** foyers  
franciliens ont bénéficié  
d'une aide pour l'acquisition  
d'une alarme.



**105**  
délibérations votées, toutes soumises  
et validées par le contrôle de légalité



**91 %** de la population  
francilienne a bénéficié du soutien  
du Bouclier de sécurité régional

# SOUTIEN AUX COMMUNES



## L'exécutif régional a fait de la sécurité une de ses priorités

Afin de lutter contre l'insécurité et la délinquance, la Région a pris un engagement fort pour garantir la sécurité des Franciliens. Elle soutient les forces de l'ordre et participe à l'amélioration de leurs conditions de travail en finançant les équipements et les infrastructures.

- À Brie-Comte-Robert (77), la Région a accompagné la création d'un nouveau poste de police municipale en apportant un soutien financier de 387 470 €.
- Elle s'est également engagée à Eaubonne (95), en contribuant à hauteur de 249 660 € aux travaux de son poste de police municipale.

## La Région concrétise ses engagements en assumant pleinement ses responsabilités

Elle permet le déploiement de la vidéoprotection dans les transports et réalise des audits de sécurité au bénéfice des lycées, CFA, universités, etc.

## LE BUDGET DE LA SÉCURITÉ

Pour l'année 2025, le budget de la Région consacré à la sécurité atteint 40,9 M€.

Il se répartit de la façon suivante :

- **24 M€** attribués à la sécurisation des lycées,
- **16,8 M€** employés à la rénovation des commissariats et casernes, au soutien à l'équipement des polices municipales et des pompiers, à l'équipement en vidéoprotection des communes,
- **720 000 €** consacrés à l'aide aux associations agissant en faveur des victimes d'infractions pénales et aux travaux d'intérêt général.

*Un financement de 40,9 M€ annuels dédié à la sécurité des Franciliens*

# DÉVELOPPEMENT DES DISPOSITIFS DE VIDÉOPROTECTION

Depuis 2016, la Région accompagne les communes qui déploient ou renforcent leurs dispositifs de vidéoprotection. **Cet investissement de 58,2 M€ fait partie des dispositifs les plus sollicités par les maires d'Île-de-France.**

En 2025, la Région a soutenu la ville de Châtenay-Malabry (92) à hauteur de **330 750 €** pour la mise en place de son **centre de supervision urbain (CSU)** et le déploiement de **63 caméras de vidéoprotection**.

La Région renforce la protection des Franciliens grâce à la création en 2021 d'un fonds « alarme ». Cette aide à l'achat d'un système de sécurité permet de protéger le domicile des Franciliens (soit 1 807 alarmes).

*Depuis 2016, la Région a permis le déploiement de 18 769 caméras de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire francilien, contribuant à renforcer la prévention et la lutte contre la délinquance du quotidien.*



# DAVANTAGE DE RESSOURCES AFFECTÉES AUX POLICES MUNICIPALES



## BILAN DES ÉQUIPEMENTS FINANÇÉS

- 626 véhicules
- 1635 radios
- 1 042 caméras piétons et embarquées
- 1 952 gilets pare-balles

La Région s'engage aux côtés des maires qui souhaitent renforcer la sécurité dans leur commune.

Depuis 2016, **19,3 M€** ont été accordés à **411 communes** franciliennes pour soutenir leurs polices municipales dans le cadre du **Bouclier de sécurité**. Ce dispositif permet de financer les **véhicules, gilets pare-balles, caméras piétons, bâtons de défense** et autres équipements nécessaires à la protection et à l'efficacité des agents sur le terrain.

En 2025, la Région a apporté un soutien financier de **49 752 €** à la ville du Perreux-sur-Marne (94) pour

renforcer la sécurité locale grâce à l'acquisition de **7 véhicules**, de **40 barrières anti-véhicules-béliers** et d'**équipements de protection**.

« L'aide régionale a été déterminante pour la mise en œuvre de notre stratégie sécuritaire. Elle a permis de financer des équipements modernes et performants, tels que les caméras de vidéoprotection et les systèmes de gestion connectés. Sans cet appui, nos capacités d'investissement auraient été bien plus limitées, freinant nos ambitions en matière de sécurité publique. »

### Témoignage d'un maire



# SOUTIEN À LA POLICE NATIONALE ET À LA GENDARMERIE



Depuis 2016, la Région Île-de-France agit concrètement pour offrir de meilleures conditions de travail aux forces de l'ordre et un accueil plus digne aux victimes. Elle a financé **75 projets** de construction, de rénovation et de sécurisation de commissariats et de casernes de gendarmerie, pour un montant global de **40,8 M€**.

Cette année, la Région a poursuivi son engagement en faveur des forces de l'ordre en finançant **7 projets immobiliers majeurs**. Ces investissements représentent plus de **3,2 M€**. Ils témoignent de la volonté régionale d'offrir un environnement professionnel plus moderne et mieux adapté aux missions de protection des Franciliens.

En 2025, grâce à un investissement régional d'**1,9 M€**, la Région a permis l'acquisition de **29 véhicules neufs** destinés aux forces de sécurité intérieure.

Cette année encore, la Région a poursuivi ses efforts pour **soutenir l'équipement des forces de sécurité**, avec une attention particulière portée aux **territoires ruraux**.

Dans ces zones, où l'accès aux infrastructures est plus difficile, la Région a financé **2 commissariats mobiles** pour un montant de **316 488 €**. Ces unités permettent de maintenir la proximité avec les habitants et de faciliter la prise en charge des victimes.

Depuis 2020, une convention a été passée avec la préfecture de police de Paris pour permettre l'accès des policiers d'Île-de-France aux logements sociaux de la Région.

La Région Île-de-France accompagne le développement des brigades équestres franciliennes, en finançant notamment l'acquisition de 17 chevaux et de 9 véhicules de transport spécialisés.

Ce soutien contribue à renforcer la présence de proximité et les capacités opérationnelles des forces de sécurité sur l'ensemble du territoire francilien.



**1,1 M€ pour renforcer les brigades équestres de la Police nationale en Île-de-France.**

# FINANCEMENT DES COMMUNES FRANCILIENNES PAR LE BOUCLIER DE SÉCURITÉ

*91 % des Franciliens  
bénéficient du Bouclier  
de sécurité.*

*Plus de 60 % des communes  
franciliennes bénéficient  
du Bouclier de sécurité.*

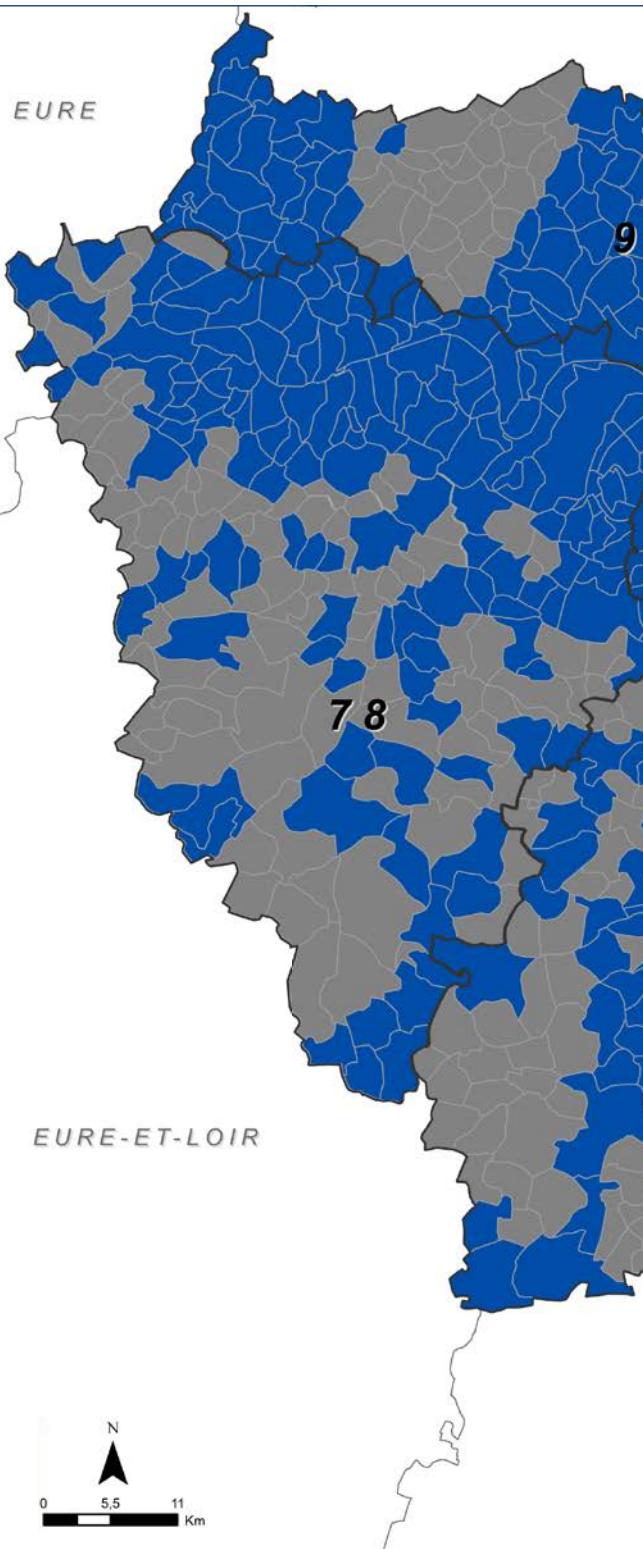
■ Communes subventionnées

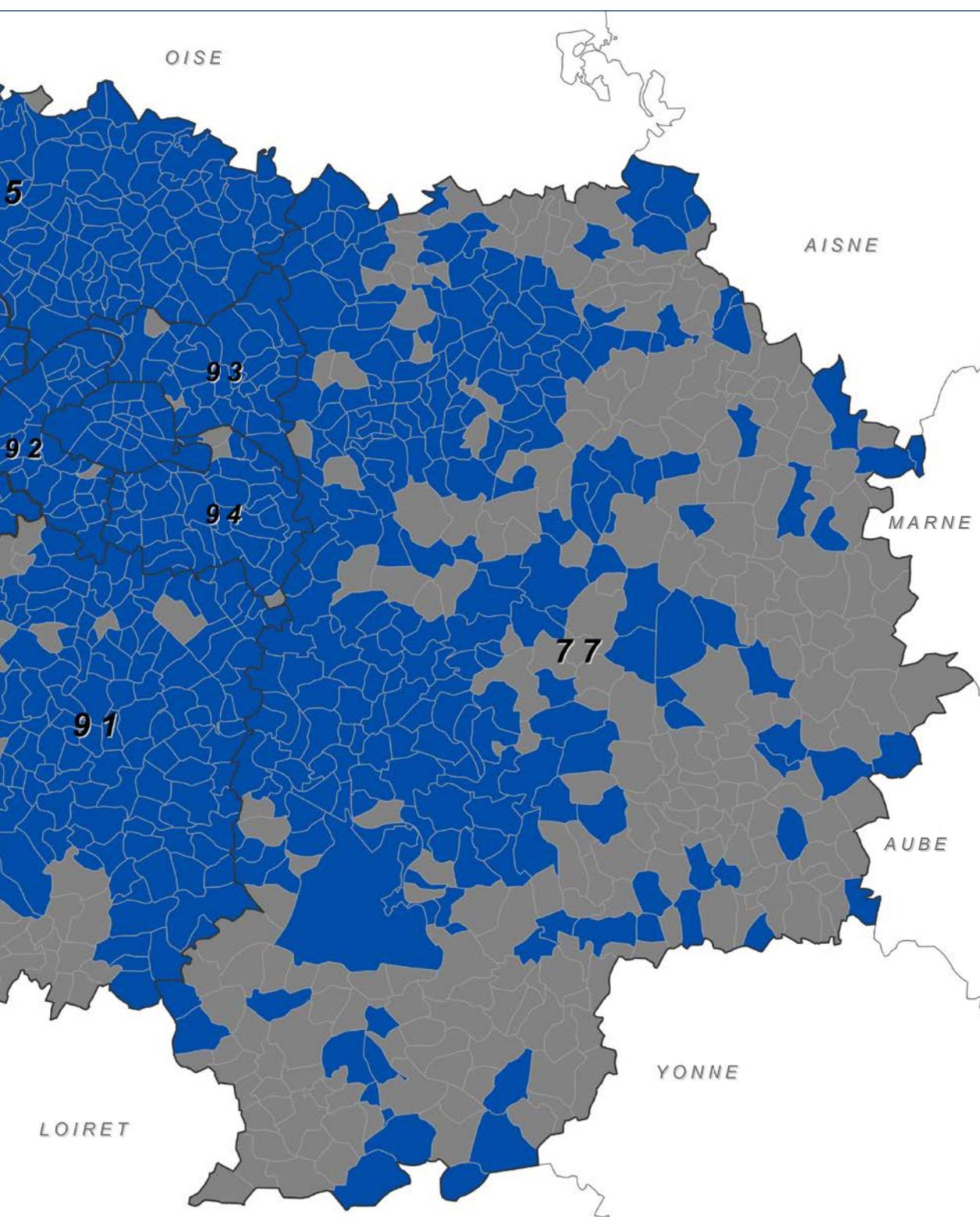
■ Autres communes

Limites administratives

■ Département

■ Commune





# SOUTIEN AUX SAPEURS-POMPIERS



En 2025, la Région a renouvelé ses conventions avec la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) et les quatre Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) d'Île-de-France.

Ce renouvellement, conclu dans les mêmes conditions que les précédents accords, traduit la volonté régionale de poursuivre un partenariat solide et de soutenir durablement les forces de secours dans leurs missions.

**Grâce à ces conventions, la Région continue de financer l'acquisition de véhicules et d'équipements de sécurisation, indispensables à la protection et à la sécurité des Franciliens.**

- **2,5 M€** pour la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, compétente à Paris, dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.
- **1,25 M€** pour le SDIS des Yvelines.
- **1,25 M€** pour le SDIS de Seine-et-Marne.
- **1,25 M€** pour le SDIS de l'Essonne.
- **1,25 M€** pour le SDIS du Val-d'Oise.

Au total, 50 nouveaux véhicules et de nombreux équipements ont été financés pour les pompiers

franciliens. Cette année, la BSPP a notamment bénéficié de 750 appareils respiratoires isolants (ARI), indispensables pour intervenir en milieux toxiques ou enfumés.

***7,5 M€ pour soutenir l'engagement quotidien des pompiers franciliens***



# SÉCURISATION DES LYCÉES

Face à la montée des violences en milieu scolaire, notamment les rixes entre bandes rivales, l'exécutif régional consacre d'importants investissements pour garantir la sécurité des lycées. Ces financements ont permis d'instaurer une protection efficace, se matérialisant par :

- La réalisation de travaux visant à installer et renforcer les dispositifs anti-intrusion, de vidéo-protection et de boutons d'alarmes,
- Des travaux de sécurisation des accès aux lycées, comprenant la création de sas, de contrôles d'accès, de loges, le remplacement ou l'installation de portes, portillons ou portails.

La Région Île-de-France assure la sécurisation de 675 lycées publics et privés répartis sur l'ensemble du territoire francilien. Depuis 2016, plus de 220 M€ ont été investis pour renforcer la protection

des établissements et des lycéens, à travers des projets d'aménagement, de sécurisation des accès et de modernisation des dispositifs de surveillance.

Cette démarche s'est également traduite par l'équipement de 460 lycées en boutons d'alerte, permettant d'atteindre l'objectif de 100 % des lycées volontaires dotés de ce dispositif essentiel à la gestion des situations d'urgence.

Depuis avril 2019, la Région Île-de-France s'appuie sur 21 Brigades régionales de sécurité (BRS), qui assurent la médiation et garantissent une présence humaine en cas de crise dans les lycées. Les BRS ont effectué 347 interventions au cours de l'année 2025, soit 1619 depuis leur création. L'effectif actuel de 100 agents sera amené à 200, soit 40 brigades.

**220 M€**  
*pour sécuriser les lycées  
franciliens depuis 2016*



# SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS

Île-de-France Mobilités a fait de la sécurité dans les transports une priorité depuis 2016. De très nombreuses actions qui viennent compléter et renforcer le bouclier de sécurité de la Région.

Tout d'abord le choix de renforcer la présence humaine pour accompagner les voyageurs : plus de 3 000 agents, et bientôt 4 000 d'ici fin 2027 pour être au plus près et agir vite.

Plus de 60 équipages de cyno-détection explosifs financés par Île-de-France Mobilités et déployés par la RATP et la SNCF pour intervenir sur les objets délaissés.

La création de la Brigade régionale des transports (BRT) en juin 2024 composée de 100 agents de sécurité privée. Ils seront 200 agents d'ici fin 2027.

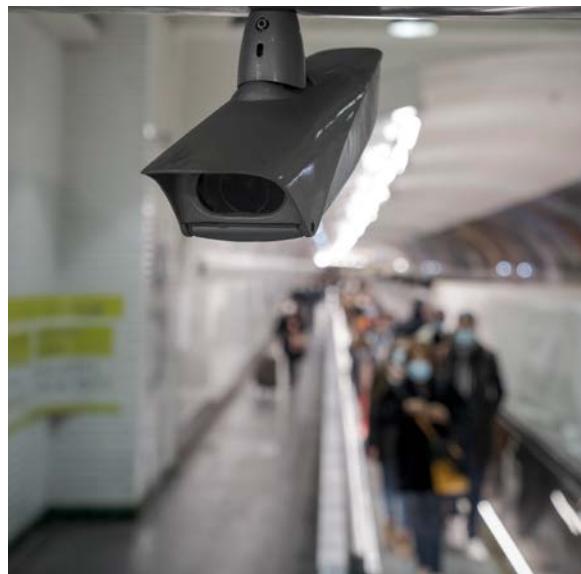
De nouveaux services pour les voyageurs ont été lancés comme la descente à la demande, généralisée sur l'ensemble des lignes de bus régulières et Noctilien circulant après 22h en Île-de-France. Un numéro d'alerte unique et, disponible 24h/24 et 7j/7 a été créé.



La sécurité c'est aussi s'appuyer sur les forces existantes avec le financement du déploiement de 6 000 vacations de réservistes de la gendarmerie par an, sur les réseaux de bus de grande couronne et sur les lignes de train opérées par SNCF Voyageurs Transilien. Ce dispositif s'étend à présent aux réservistes de la police nationale. En 2026, ce seront 3 700 vacations financées. C'est aussi offrir la gratuité des transports pour les policiers nationaux dans les départements de la grande couronne, ainsi que le financement de 36 véhicules pour la police régionale des transports.

Cette présence terrain nécessitait une coordination entre tous les acteurs. Cela a été rendu possible grâce à la mise en place d'un centre unique en Europe de coordination opérationnel de sécurité (CCOS) qui rassemble opérateurs de transports (SNCF et RATP) et forces de sécurité intérieure. Ce centre inauguré en juillet 2022, est actif 24h/24 et 7j/7. Depuis novembre 2025, IDFM est présente au sein de ce centre.

Enfin, la sécurité dans les transports c'est la vidéoprotection systématisée et généralisée sur tout le réseau francilien. Aujourd'hui, 100% des bus et des tramways en sont intégralement équipés tout comme les stations et les gares. Les métros et les trains le sont au fil de leur renouvellement. A ce jour, ce sont ainsi plus de 80 000 caméras qui sont déployées sur l'ensemble du réseau. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 furent également l'occasion de renforcer la vidéoprotection dans 21 gares de desserte des sites de compétition, pour un montant de près de 10 M€.



# ÎLE-DE-FRANCE JUSTICE



Depuis juillet 2021, la Région a choisi de renforcer son action contre la délinquance en développant des dispositifs associant sanction, réparation et réinsertion. Cette ambition a conduit en septembre 2022, à la création d'**Île-de-France JusTIGe**, pilotée par Eric Schahl (conseiller régional), afin d'augmenter et diversifier les possibilités de travaux d'intérêt général (TIG) sur l'ensemble du territoire francilien.

Les TIG constituent une réponse judiciaire particulièrement efficace pour prévenir la récidive des primo-délinquants : leur mise en œuvre rapide, leur dimension réparatrice et leur caractère non désocialisant en font une alternative pertinente aux peines d'emprisonnement courtes.

Pour amplifier cette démarche, **la Région a noué un partenariat étroit avec l'ATIGIP et l'administration pénitentiaire**, devenant un acteur majeur du développement des sanctions alternatives impliquant les collectivités et les associations. Dans ce cadre, des aides financières sont accordées aux structures habilitées afin qu'elles puissent accueillir davantage de personnes condamnées à un TIG.

En novembre 2023, une convention a été signée avec le SPIP 93, permettant l'accueil de TIGistes au siège régional de Saint-Ouen-sur-Seine (93).

En 2025, le soutien régional a permis la création de **811 nouvelles places**, portant à **2 538** le nombre total d'opportunités de TIG financées depuis 2022. La Région a également accompagné la montée en puissance de la **justice résolutive**, avec la création de **50 places dédiées** aux réponses judiciaires rapides pour les infractions de faible gravité.

## Nouveautés et perspectives :

Depuis juin 2024, l'ATIGIP a formé **20 agents régionaux** aux fonctions de tuteurs TIG, au sein de la direction de la sécurité, de l'aide aux victimes et du service automobile. Cette dynamique a permis de créer un premier poste de TIG référencé auprès du ministère de la Justice, occupé pour la première fois en septembre 2024.

Depuis, **9 TIGistes** ont été accueillis au siège régional.

En 2026, la Région franchira une nouvelle étape en ouvrant **2 postes supplémentaires**, notamment au service sécurité des sites et au parc automobile. Cette évolution permettra d'élargir les missions confiées aux personnes accueillies tout en renforçant les compétences des agents chargés de leur accompagnement.

Par cette démarche, la Région réaffirme son ambition d'expérimenter de nouvelles formes d'insertion professionnelle, alliant prévention, formation et inclusion. Elle confirme ainsi son engagement à promouvoir la réinsertion par le travail, y compris au sein de ses propres services.

# FORMATION DES DÉTENUS

La Région Île-de-France a investi 36,93 M€ pour proposer 12 132 places de formation dans les 11 établissements pénitentiaires franciliens.

Ces formations certifiantes couvrent différents secteurs : hygiène, commerce, BTP, restauration, espaces verts, mécanique, textile, infographie et culture. Elles permettent aux personnes détenues d'acquérir des compétences professionnelles favorisant leur réinsertion et leur retour à la vie active.

En 2024, la Région a complété son offre de formations certifiantes par des formations plus courtes :

- HACCP : méthode qui permet de prévenir et d'identifier les dangers liés aux pratiques d'hygiène alimentaire ;

- ICDL : certification qui permet de valider des compétences numériques et atteste l'utilisation efficace d'applications informatiques variées ;
- Cléa : certification interprofessionnelle reconnue au niveau national de connaissances et de compétences professionnelles.

Elles doivent permettre à un plus grand nombre de détenus de bénéficier d'une formation professionnelle. Sur l'année scolaire 2024/2025, 1 187 détenus sont entrés en formation et 108 parcours ont été mis en place.



# UNE VISION RENOUVELÉE ET ADAPTÉE AUX ENJEUX CONTEMPORAINS POUR LES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

La direction de la sécurité et de l'aide aux victimes porte une stratégie ambitieuse et innovante pour accompagner l'évolution des métiers de la sécurité, en intégrant pleinement les nouveaux défis technologiques et sociétaux.

## Un Campus des Métiers et des Qualifications au cœur de l'anticipation des besoins de demain



Le Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) de la sécurité, développé en partenariat avec le rectorat de Versailles, l'université de Cergy (95) et le département du Val-d'Oise, illustre cette volonté d'anticipation. Conçu pour répondre aux besoins croissants du secteur, il prépare une nouvelle génération de professionnels capables de s'adapter à des métiers en rapide transformation.

Le CMQ structure son offre autour de trois parcours d'excellence — vidéoprotection, cybersécurité et management de la sécurité — répondant aux mutations technologiques et aux exigences liées notamment à l'organisation des grands événements internationaux.

Soutenu par un réseau de 20 lycées partenaires, il propose une offre complète de formation, du CAP au BAC+3, garantissant une montée en compétences cohérente avec les réalités opérationnelles du terrain.



Nous nous engageons également aux côtés des 3 académies franciliennes pour soutenir l'insertion professionnelle des jeunes. En accueillant des classes de lycées Métiers de la sécurité lors de journées immersives, ce sont déjà 500 lycéens qui ont pu bénéficier d'une première expérience concrète de terrain, indispensable lorsque les stages en entreprise sont difficiles à obtenir.

## Un secteur inclusif



Cet engagement est aussi inclusif : grâce à un partenariat inédit avec l'ARPEJEH, des jeunes en situation de handicap découvrent, pour la première fois en

France, les métiers de la sécurité. Cette dynamique se reflète concrètement au sein de l'administration régionale, avec la création d'un poste dédié à une personne en situation de handicap. Il s'agit d'un engagement fort qui s'inscrit pleinement dans l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques.

# LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ EN CONSTANTE ÉVOLUTION

## Des agents engagés dans l'accompagnement des personnes en réinsertion

En partenariat avec le ministère de la Justice, le service de la sécurité des sites encadre au quotidien des personnes effectuant des travaux d'intérêt général (TIG).

Les agents sont spécifiquement formés par l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP) afin de garantir un accueil adapté, professionnel et bienveillant, contribuant pleinement à la réinsertion des TIGistes.



## Un rôle actif dans la découverte des métiers de la sécurité

Le service accueille régulièrement des classes de lycéens inscrits dans les filières « Métiers de la sécurité ». Grâce à des journées immersives organisées par les équipes, ces jeunes bénéficient d'une première expérience concrète du terrain, essentielle pour leur orientation et leur professionnalisation.

## Une mobilisation renforcée pour l'accueil et la protection des victimes

Grâce à l'engagement quotidien des agents, le siège régional est aujourd'hui un espace sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7.

Les équipes de sécurité sont formées pour accompagner les victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS), dans le cadre de l'initiative **L'ABRI**, menée en partenariat avec la fédération **France Victimes**.

Cette montée en compétence renforce le rôle protecteur du service et illustre la volonté de la Région de garantir un accueil sûr, confidentiel et adapté aux besoins des victimes.

# L'ABRI



**Premier lieu installé au sein d'une collectivité en France, dédié aux violences sexistes et sexuelles, proposant un suivi juridique et psychologique avec ou sans rendez-vous.**

Depuis 2024, le dispositif L'ABRI assure une permanence juridique et psychologique pour accompagner les victimes d'agression, de harcèlement ou de violences conjugales au sein du siège de la Région Île-de-France. Plus de 1000 entretiens ont déjà été réalisés.

Le siège de la Région est également un lieu sûr, ouvert 24/24 et 7/7, permettant à toute victime en danger de trouver immédiatement refuge et soutien.

Une convention signée en 2025 avec la Fédération France Victimes permet d'offrir, dans toutes leurs permanences franciliennes, un accompagnement vers le retour à l'emploi ainsi que des formations dédiées aux victimes pour favoriser leur reconstruction.

Créé par la Région Île-de-France, L'ABRI est devenu un dispositif de référence dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). Conçu pour répondre à l'urgence et aux difficultés rencontrées par de nombreuses victimes (saturation des structures d'accueil, délais d'accès, manque de solutions immédiates), il offre un espace sécurisé, gratuit et facilement accessible.



Une équipe pluridisciplinaire composée d'une psychologue spécialisée dans les traumatismes et d'une juriste de « France Victimes Île-de-France » assure un accueil, avec ou sans rendez-vous.

L'ABRI propose également une orientation vers des acteurs locaux pour garantir une prise en charge complète : accompagnement social, soutien administratif, aide à la stabilisation de la situation ou à la reconstruction personnelle.

Le dispositif s'adresse à toutes les victimes de VSS en Île-de-France, sans distinction d'âge, de genre

ou de situation de vie, en portant une attention particulière aux publics éloignés des structures d'aide, notamment en zones rurales ou périurbaines.

## Une dynamique d'innovation :



Un partenariat avec l'association **The Sorority**, qui permet en cas de danger une géolocalisation rapide et l'activation d'un réseau d'entraide,



L'organisation de conférences «**L'ABRI, la conf'**» destinées à sensibiliser et informer le public,



Des **ateliers gratuits de self-défense**, proposés chaque trimestre pour renforcer la confiance et l'autonomie des femmes franciliennes.

Le dispositif est également accessible aux personnes en situation de handicap, affirmant ainsi sa vocation inclusive.



# MIEUX PROTÉGER LES VICTIMES

Depuis 2016, la Région affirme son engagement auprès des victimes d'infractions pénales à travers le dispositif «Aide aux victimes d'infractions pénales». Ce soutien régional, désormais bien ancré dans le paysage francilien, a permis d'accompagner de nombreuses associations dédiées à l'accueil, à l'écoute et à l'accompagnement juridique et psychologique des victimes, en particulier des femmes victimes de violences.

Au total, **321 dossiers** déposés dans le cadre des appels à projets ont été examinés, représentant **plus de 5,6 M€ de financements**.

En **2025, 22 structures associatives** ont bénéficié d'une subvention régionale d'un montant global de **444 600 €**, leur permettant de renforcer leurs actions de proximité sur l'ensemble du territoire francilien.

## Un soutien déterminant au dispositif Téléphone Grave Danger (TGD)

La Région accompagne également le dispositif **Téléphone Grave Danger (TGD)**, destiné aux personnes particulièrement exposées à des risques graves, notamment les victimes de violences conjugales ou de viol.

Ce téléphone sécurisé comporte une touche d'alerte dédiée permettant de contacter, 24h/24 et 7j/7, un service de téléassistance qui évalue la situation et peut mobiliser immédiatement les forces de police ou de gendarmerie.

Attribué par le procureur de la République pour une durée de six mois renouvelables, le TGD peut être délivré à toutes les étapes de la procédure judiciaire.

**Depuis 2017**, la Région a pris en charge le déploiement du TGD dans l'ensemble des **8 départements d'Île-de-France**, en finançant directement les associations habilitées à gérer ces dispositifs dans chaque territoire. Les téléphones sont ensuite mis à disposition des associations par les parquets départementaux.

**En 2025**, ce dispositif a représenté un financement régional de **274 600 €**, réparti entre **9 associations** engagées dans l'accompagnement de ces publics particulièrement vulnérables.



# RÉNOVATION ET SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES FRANCIENS

En 2020, la Région Île-de-France s'est engagée avec le ministère de la Justice pour moderniser et sécuriser les établissements pénitentiaires, avec trois priorités : améliorer les conditions de travail des personnels, augmenter la capacité carcérale et renforcer la sécurité des infrastructures.

En 2022, des actions majeures ont été réalisées, comme l'installation de filets antiprojection à Bois-d'Arcy (78), le renforcement des périmètres de sécurité à Fleury-Mérogis (91), la rénovation des filins anti-hélicoptère à Villepinte (93) et l'amélioration des contrôles d'accès à Fresnes (94), pour un investissement total de 3 M€.



## SÉCURISATION DES ÎLES DE LOISIRS

Avec ses 12 îles de loisirs réparties dans 7 départements et s'étendant sur plus de 3 000 hectares de nature, la Région Île-de-France offre aux Franciliens de véritables parenthèses d'évasion. Des rives de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) aux paysages préservés de Moisson (78), des plans d'eau de Créteil (94) aux vastes espaces de Cergy (95), d'Étampes (91) ou encore de Vaires-Torcy (77), ce réseau unique d'espaces naturels permet à chacun de profiter d'activités sportives, culturelles et de plein-air tout au long de l'année.

Propriétaire et garante de ce patrimoine à vocation sociale, la Région s'engage à en assurer la sécurité et la tranquillité. Depuis 2016, près de 15,3 M€ ont été investis pour moderniser et sécuriser ces sites : déploiement de systèmes de vidéoprotection, recours aux drones pour la surveillance, et soutien aux brigades équestres qui renforcent la présence humaine sur le terrain. Autant d'actions qui permettent d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions et de préserver durablement ces espaces naturels essentiels.

## NOS PARTENAIRES



## LES ASSOCIATIONS QUI AGISSENT À NOS CÔTÉS



## Direction de la sécurité et de l'aide aux victimes

SSP@iledefrance.fr

Tél. : 01 53 85 53 85

 **Région  
Île-deFrance**

Région Île-de-France  
2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
Tél. : 01 53 85 53 85

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)  
RegionIleDeFrance  
iledefrance  
iledefrance



Soutien à la  
vidéoprotection



Soutien à la  
police municipale